

Tangence



Liminaire

Daphni Baudouin

Numéro 45, octobre 1994

Authenticité et littérature personnelle

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/025820ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/025820ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Tangence

ISSN

0226-9554 (imprimé)

1710-0305 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Baudouin, D. (1994). Liminaire. *Tangence*, (45), 7-9.
<https://doi.org/10.7202/025820ar>

Liminaire

«Authenticité et littérature personnelle»: un tel titre présente mieux que ceux qui l'ont précédé, dans notre quête d'intitulé, l'ambiguïté du statut des écrits personnels dans l'institution littéraire.

Certes, «La littérature personnelle: l'illusion du vrai?», «Fabulation et écriture intime» ou «Aux confins du réel et du textuel: la littérature personnelle» ont le mérite de poser d'emblée la problématique du numéro, à savoir de souligner la profonde ambivalence de ce type d'écriture qui joue à la fois avec le réel auquel appartient, dans une certaine mesure, son système référentiel extratextuel et avec l'imaginaire, dimension intrinsèque à tout acte scriptural, à toute transposition du réel.

Mais, s'il renvoie à la notion de véracité, le substantif «authenticité» a l'avantage d'ouvrir également l'éternel débat sur la notion de littérarité. Un journal, une correspondance «authentiques» détiennent-ils, en tant qu'énoncé de réalité¹, un statut comparable au roman-journal ou au roman épistolaire?

Selon une perspective inversée, le terme «authentique» pose aussi le problème de la valeur documentaire de la littérature personnelle. Une lettre, des mémoires, des carnets sont-ils de quelle utilité en tant que témoignages pour les historiens? La subjectivité inhérente à tout écrit intime ne nuit-elle pas justement à sa véridicité?

Une autre ramification de la problématique s'impose également. Nombreux sont les critiques ou «gens de lettres» qui, à l'instar de cette phrase parue dans *Le monde* du 10 septembre 1993, «Les autobiographies des écrivains sont nécessairement des mythologies», établissent une frontière entre les écrits personnels de tout un chacun, désespérément prosaïques, et la littérature personnelle des écrivains qui accède aussitôt au statut d'œuvre.

1 Formule employée par Käte Hamburger dans *Logique des genres littéraires* (Paris, Seuil, 1986) et qui s'oppose à la fiction narrative ou à l'énonciation lyrique. Ces derniers types d'énoncé étant, selon l'auteur, les seuls susceptibles de générer de la littérature.

Maurice Blanchot, pour sa part, caractérise la pratique diaristique comme « illusion d'écrire et parfois de vivre »². Si l'écriture personnelle paraît pour certains critiques un tel trompe-l'œil, un tel mirage, c'est qu'elle miroite bien des reflets... et des effets.

Ainsi, chacun des collaborateurs de ce numéro explore, par sa réflexion, une des avenues ouvertes par le statut même de la littérature intime. À la fois dépositaires de « la folle du logis » qui habite toute écriture par les marques de subjectivité qui s'y inscrivent et respectueuses de la loi de sincérité que symbolise le très célèbre « pacte autobiographique », les écritures du moi³ continuent à secouer et à dépoussiérer notre conception traditionnelle de la littérature, comme en témoignent les articles qui suivent.

Certes, l'un des objectifs de ce numéro était de rendre compte de l'état présent de la recherche menée au Québec sur les écritures intimes⁴ et, en particulier, de celle qui se fait au Laboratoire sur les écritures intimes de l'Université du Québec à Trois-Rivières et dans l'équipe interdisciplinaire de RECUEILS (Regroupement des chercheurs sur l'usage des écritures intimes du littéraire et du social). Les contributions de Bernard Andrès, de Manon Brunet, d'Hélène Marcotte et de moi-même s'inscrivent dans l'une ou l'autre de ces équipes de recherche. Mais, la recherche sur la littérature personnelle et plus particulièrement sur les liens qu'elle entretient avec la fiction et la diction, selon la formule de Gérard Genette, dépasse les frontières spatiales. Les distances séparant le Québec de l'Ontario, du Manitoba, de la Pologne, de la France ou de l'Afrique ne distendent pas la sphère d'intimité — ô combien céleste ! — qui unit chacun des collaborateurs de ce numéro.

Qu'il s'agisse du type de lecture effectué — celle d'un historien des idées (Yvan Lamonde) ou d'un sémioticien (Patrick Imbert) —, de l'appartenance générique des textes — correspondance (Manon Brunet), poésie intime (Hélène Marcotte), récits autobiographiques africains (Suzanne Crosta) —, du choix d'œuvres bien précises — *La boucle* de Jacques Roubaud (Anne

2 Maurice Blanchot, *Le livre à venir*, Paris, Gallimard, 1959, p. 227.

3 Expression empruntée à Georges Gursdorf et qui est le titre du premier tome de *Lignes de vie*, Paris, Éditions Odile Jacob, 1992.

4 Nous ne prétendons pas à l'exhaustivité. La littérature autobiographique est étudiée par divers chercheurs comme en témoigne le numéro 42 de *Tangence* dirigé par Simon Harel et intitulé « Le récit de soi ».

Roche), le *Journal* de Charles Juliet (Michel Braud), les *Mémoires* de Pierre de Sales Laterrière (Bernard Andrès), l'œuvre autobiographique de Simone de Beauvoir (Marylea MacDonald), les écrits de Catherine Pozzi (Daphni Baudouin) — ou, enfin, de l'étude de la «transcendance textuelle du texte»⁵ — paratextualité (Jerzy Lis) et métatextualité (Philippe Lejeune) —, chaque article souligne à sa manière la spécificité de la littérature personnelle et sa propension à se jouer du réel et du textuel.

Daphni Baudouin

5 Gérard Genette, *Palimpsestes*, Paris, Seuil, 1982, p. 7.